



Centre de recherche et d'information socio-politiques

Dernières publications

25 mai 2012

[Courrier hebdomadaire](#) 40 numéros par an

[Version papier et électronique](#)



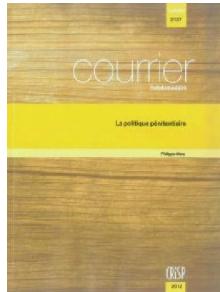
[Commander en ligne](#)
[Cliquez ICI](#)

Courrier hebdomadaire n° 2137

La politique pénitentiaire

par Philippe Mary, 47 p. | 6,90 €

Depuis plus de trente ans, l'action politique à l'égard des prisons, focalisée sur le problème de la surpopulation carcérale, s'est réduite à une gestion de crise sans principes directeurs. Les rares réformes, menées au gré des soubresauts de l'actualité, n'ont eu d'autre ambition qu'un renforcement de la sécurité. Dans le même temps, la situation n'a cessé de se dégrader dans les lieux de détention.



Le présent *Courrier hebdomadaire* poursuit un double objectif. D'une part, cerner les obstacles qui s'opposent au développement d'une véritable politique pénitentiaire, dont la croissance du nombre de détenus, la vétusté des établissements et la formation inadaptée des surveillants. D'autre part, faire le point sur les fonctions de la prison, et donc sur son utilité pour la société.

Après avoir présenté les grands axes de la politique pénitentiaire depuis l'indépendance de la Belgique jusqu'aux années 1980, Philippe Mary examine la période contemporaine. Celle-ci se caractérise par l'abandon de l'idée de traiter les détenus et par la dégradation des conditions d'incarcération. Elle est également marquée par l'adoption d'une législation ambitieuse, mais dont l'entrée en vigueur et l'application paraissent incertaines. En conclusion, est proposée une grille de lecture des mutations contemporaines de la prison.

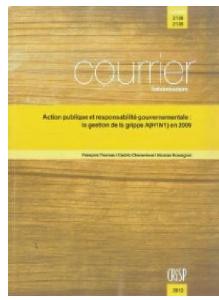
Pour commander [cliquez ICI](#)

Courrier hebdomadaire n° 2138-2139

Action publique et responsabilité gouvernementale :

la gestion de la grippe A(H1N1) en 2009

par François Thoreau, Cédric Chenevière et Nicolas Rossignol, 61 p. | 12,40 €



En 2009, le monde est confronté à la menace d'une pandémie de grippe A(H1N1). À l'instar de la plupart des États européens, la Belgique conclut un contrat de fourniture de vaccins avec une firme pharmaceutique. Son choix se porte sur GlaxoSmithKline (GSK), à laquelle elle commande 12,6 millions de doses de Pandemrix, pour un montant total de plus 110 millions d'euros. Rendue publique par la presse quelques mois plus tard, la convention est largement critiquée, au motif qu'elle aurait exonéré GSK de toute responsabilité et mis celle-ci entièrement à charge de l'État.

Le présent *Courrier hebdomadaire* analyse, d'un point de vue juridique et politique, la question de la responsabilité gouvernementale dans un contexte de crise et d'incertitude. Après avoir étudié les clauses du contrat, en précisant notamment sa portée exacte en termes d'éventuel transfert de responsabilité, les auteurs étudient la manière dont le gouvernement belge a géré la crise. En particulier, ils dévoilent les motifs qui l'ont conduit à accepter les conditions posées par le groupe pharmaceutique. Leurs analyses mettent en avant la distinction entre principe de prévention et principe de précaution.

Au travers de cette étude, sont abordés de nombreux aspects de la gestion de crise comme l'autorisation de mise sur le marché du Pandemrix, l'échec relatif de la campagne

de vaccination ou encore l'évaluation et la prise en compte des effets secondaires du vaccin.

Pour commander [cliquez ICI](#)

Pour télécharger notre dépliant 'Dernières parutions - Février 2012' : [cliquez ICI](#)

Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du Crisp